
Bulletin de l'instruction primaire. Département de Maine-et-Loire.

Numéro d'inventaire : 2006.01052

Type de document : texte ou document administratif

Imprimeur : Impr. adm. Siraudeau (H.) & Cie

Date de création : 1941

Description : Fascicules sans agrafes.

Mesures : hauteur : 225 mm ; largeur : 142 mm

Notes : N°1 janvier-mai 1941 (pp. 1-70)

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom du département : Maine-et-Loire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 70

JANVIER-MAI 1941

N° 1

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADÉMIQUE D'ANGERS

Téléphone : Préfecture 32-14 ; 32-15 ; 32-16 ; 36-22

BULLETIN

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

L'insertion au BULLETIN sert de notification officielle

Le Bulletin appartient à l'École et non à l'Instituteur, qui devra en remettre la collection à son successeur. Il sera inscrit au registre d'inventaire et COMMUNIQUÉ RÉGULIÈREMENT A MM. LES INSTITUTEURS ADJOINTS ET A M^{mes} LES INSTITUTRICES ADJOINTES.

SOMMAIRE

I. — DÉCISIONS ET INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES

PAGES

- | | |
|--|---|
| 1. Discours de M. Carcopino, secrétaire d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse (16 mars 1941). — <i>Extraits</i> .. | 3 |
| 2. Port d'insignes (<i>Circulaire du 6 décembre 1940</i>)..... | 4 |
| 3. Modification des heures d'entrée et de sortie des classes (<i>Circulaire du 7 décembre 1940</i>) | 5 |
| 4. Fédération des œuvres scolaires et postscolaires (<i>Circulaire du 9 décembre 1940</i>)..... | 5 |
| 5. Révision des bibliothèques scolaires (<i>Circulaire du 9 décembre 1940</i>) | 7 |
| 6. Loi du 13 décembre 1940; supprimant les délégués cantonaux. (<i>Journal officiel du 29 janvier 1940</i>)..... | 8 |
| 7. Réorganisation du Conseil départemental de l'Enseignement primaire (<i>Loi du 13 décembre 1940</i>)..... | 8 |

8. Peines disciplinaires dans l'Enseignement primaire (<i>Loi du 21 décembre 1940</i>). — (<i>Circulaire du 18 janvier 1941</i>)	9
9. Bâtiments des Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices (<i>Loi du 22 décembre 1940</i>)	11
10. Mutations du personnel. Refus d'affectations nouvelles (<i>Circulaire du 2 janvier 1941</i>)	11
11. Les communes peuvent contribuer à certaines dépenses des institutions privées qui ont un but éducatif (<i>Loi du 6 janvier 1941</i>)	12
12. Liquidation des pensions de certains fonctionnaires et employés de l'État dont l'avancement a été suspendu au cours de la guerre 1939-1940 (<i>Loi du 7 janvier 1941</i>)	12
13. Titres de capacité pour l'enseignement primaire (<i>Décret du 1^{er} février 1941</i>)	13
14. Livres interdits (<i>Arrêté du 3 février 1941</i>)	14
15. Statuts des Caisses des Ecoles (<i>Circul. du 8 février 1941</i>)	15
16. Concours pour le recrutement des élèves-maîtres et des élèves-maîtresses (<i>Extraits de la circulaire du 21 février 1941</i>)	16
17. Programme limitatif. Brevet élémentaire. Brevet d'enseignement primaire supérieur (section générale). Concours de recrutement des élèves-maîtres et élèves-maîtresses de l'Enseignement primaire public. 1941. (<i>J. O. du 23 février 1941</i>)	17
18. Dates des examens et concours de l'Enseignement primaire en 1941 (<i>Arrêté du 5 mars 1941</i>).....	23
19. Programme de morale, d'instruction civique et de droit usuel. (<i>Arrêté du 10 mars 1941</i>).....	25
20. Congés pour infirmités de guerre (<i>Circulaire du 12 mars 1941</i>)	25
21. Instruction religieuse. — 1° (<i>Décret du 10 mars 1941</i>) ; 2° (<i>Circulaire du 7 avril 1941</i>).....	26
22. Sanctions et déplacements d'office. — 1° (<i>Circulaire du 28 avril 1941</i>) ; 2° (<i>Circulaire du 12 mai 1941</i>).....	27
23. Grandes vacances scolaires (<i>Arrêté du 23 mai 1941</i>).....	28
24. Construction et aménagement des écoles primaires élémentaires. (<i>Circulaire du 12 mai 1941</i>).....	29

II. — AFFAIRES DÉPARTEMENTALES

25. Mouvement du personnel (<i>circulaire Ministérielle du 10 juin 1941</i>)	30
26. Discipline des élèves à l'intérieur et à l'extérieur des établissements scolaires (<i>Circulaire rectorale du 18 mars 1941</i>)	31
27. Livre d'or de l'Université. Citations. <i>Ecoles primaires élémentaires</i>	33
28. Promotions de classe à dater du 1 ^{er} janvier 1940 avec effet financier du 1 ^{er} octobre 1940. <i>Personnel de l'Inspection primaire, des Ecoles Normales et des E. P. S.</i> (<i>Arrêté du 10 mai 1941</i>)	34
29. Promotions de classe en 1940. <i>Instituteurs et Institutrices</i> (<i>Arrêté préfectoral du 26 février 1941</i>).....	35
30. Titulaires. Ecoles primaires élémentaires (<i>Arrêté du 18 décembre 1940</i>)	40
31. Dates des examens du Certificat d'études primaires élémentaires en 1941	53

32. Désignation des membres du Conseil départemental (Arrêté du 15 mai 1941).....	55
33. Commission de Réforme. — 1° Désignation des représentants des Ecoles Normales et des E. P. S.....	56
2° Désignation des représentants des Instituteurs et Institutrices)	56
34. Admissions à la Retraite (Instituteurs et Institutrices)..	56
35. Honorariat (Instituteurs et Institutrices)	57
36. Enquête sur les cours d'adultes, d'adolescents et les œuvres complémentaires de l'école	57
37. Certificat d'aptitude pédagogique. Session de 1941. Epreuve écrite	57
38. Lutte contre le doryphore	58
39. Pupilles de l'école publique. Assemblée générale annuelle	58
40. Institut régional d'Aveugles d'Angers.	59
40 bis. Conférences pédagogiques en 1941.....	59
41. Brevet agricole	59
42. Nécrologie	69

I. DÉCISIONS ET INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES

1. — Discours de M. Garcpino, Secrétaire d'Etat à l'Education générale et à la Jeunesse

16 mars 1941

EXTRAITS

« Quoi qu'il puisse m'en coûter, je sévirai sans faiblesse contre tous ceux dont la passion partisane avait fini par étouffer les qualités professionnelles et par oblitérer le sens national et qui, dans les villes et villages où ils enseignent, ont fait scandale, soit par leur négligence, soit par leur agitation.

« Mais j'entends ne pas aller plus loin. Je me refuserai aux procès de tendance. Ce ne sont point les opinions que je chercherai à atteindre, mais les actes.

« S'il est démoralisant pour mes subordonnés de vivre sous la menace perpétuelle de l'épée de Damoclès, il serait immoral de la part de leur chef de la suspendre indéfiniment sur leur tête. Je déclare qu'avant la fin du mois j'aurai clos la liste des relèvements de fonctions et que, si je me vois ultérieurement forcé d'en signer de nouveaux, ce ne sera qu'après avoir entendu ou fait entendre par mon représentant à Paris les explications des intéressés et en indiquant à chacun d'eux le motif précis de sa condamnation. Fidèle à la noble parole du chef de l'Etat, je ne veux pas de représailles. Je juge impossible de refaire la France

